

## **ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL**



## **DECLARATION DE NIAMEY**

Nous, Chefs d'Etat du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ;

Réunis à Niamey le 06 juillet 2024, à l'invitation de **Son Excellence le Général de Brigade Abdourahmane TIANI**, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat de la République du Niger, pour le Premier Sommet des Chefs d'Etat de l'AES, en vue d'adopter les instruments juridiques de la Confédération AES ;

Rappelant notre attachement aux principes et objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

Réaffirmant notre attachement aux idéaux, principes et objectifs de l'Union Africaine et du panafricanisme ;

S'inspirant des traditions historiques et des valeurs des civilisations africaines ;

Considérant la Charte du Liptako-Gourma, instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES), signée le 16 septembre 2023 à Ouagadougou, Bamako et Niamey;

Soulignant la nécessité d'ajouter au domaine de Défense et Sécurité prévu par la Charte du Liptako-Gourma, ceux de la diplomatie et du développement ;

Tenant compte de la volonté des Etats de la Confédération AES de mener une lutte commune et efficace contre le terrorisme au Sahel en général et dans la zone du Liptako-Gourma en particulier ;

Résolus à procéder à la refondation de nos Etats, en se basant sur nos valeurs historiques et socioculturelles, pour l'émergence d'un type

nouveau de citoyen et pour la promotion d'une gouvernance vertueuse au service des intérêts exclusifs de nos populations;

Soucieux de créer un espace souverain de sécurité, de paix et de prospérité ;

Déterminés à assurer un développement durable en mettant en œuvre une politique économique et sociale endogène, basée sur nos propres ressources et un partenariat respectueux de notre souveraineté ;

Réaffirmant notre attachement à un multilatéralisme inclusif, respectueux de la souveraineté et des intérêts mutuels des Etats, en vue de contribuer à la paix et à la sécurité internationales, à la justice et au développement

Résolus à coordonner notre action diplomatique en vue d'unir nos positions et de parler d'une même voix sur la scène internationale :

- **Avons décidé, solennellement, de la création de la Confédération « Alliance des Etats du Sahel » (AES) ;**
- Décidons de doter notre confédération des instruments propres au financement de notre politique économique et sociale ;
- Décidons de mettre en place des mécanismes visant à faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'espace AES.

ADOPTÉE A NIAMEY LE 06 JUILLET 2024

**Pour le Burkina Faso,  
Le Président du Faso, Chef de l'État,**

**Le Capitaine Ibrahim TRAORE**

**Pour la République du Mali  
Le Président de la Transition, Chef de l'État,**

**Le Colonel Assimi GOITA**

**Pour la République du Niger  
Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie,  
Chef de l'État,**

**Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI**